

Communiqué de presse

Paris, le 26 octobre 2021

Prise de position de l'ADBU à la suite du référé de la Cour des comptes sur « la politique documentaire et les bibliothèques universitaires dans la société de l'information »

La Cour des comptes a publié le 18 octobre le texte de son référé sur la stratégie documentaire nationale et celui de la réponse du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ADBU salue le constat fait par la Cour que « le domaine de l'information et de la documentation scientifiques, levier fondamental du niveau de visibilité de la production scientifique et de la qualité de l'enseignement supérieur, doit faire l'objet d'une stratégie nationale prioritaire¹ ». L'association partage en très grande partie les observations faites par la cour dans son référé et reconnaît les efforts de mutualisation des infrastructures signalés par le ministère dans sa réponse².

Dans cette perspective, certains aspects de la réponse ministérielle méritent **d'**être plus particulièrement mis en lumière.

L'ADBU se réjouit de voir le Plan national pour la science ouverte et la Feuille de route ministérielle relative à la politique publique de la donnée, des algorithmes et des codes sources officiellement intégrés dans la stratégie nationale pour la documentation, l'information scientifique et les bibliothèques universitaires. Ces deux volets politiques s'agrègent aux autres missions stratégiques des bibliothèques universitaires et de l'enseignement supérieur — appui à la formation, appui à la recherche, médiation documentaire, valorisation et action culturelle entre autres. Ainsi articulée en un ensemble cohérent et ambitieux, cette stratégie doit à présent servir de fondation à un plan national en faveur des bibliothèques universitaires et de l'enseignement supérieur.

L'ADBU constate pour s'en féliciter les perspectives ouvertes par la réponse du ministère pour les bibliothèques interuniversitaires parisiennes. La proposition de mise à l'étude d'un grand établissement documentaire les rassemblant est une ouverture officielle majeure et représente une avancée significative que nous saluons.

L'ADBU enregistre enfin avec satisfaction l'avis favorable du ministère à ce que l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques rejoigne dès 2022 le réseau d'écoles dont les élèves suivent le tronc commun de formation de l'Institut

¹ https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-politique-documentaire-et-les-bibliotheques-universitaires-dans-la-societe-de

² https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2021-10/20211018-refere-S2021-1357-politique-documentaire-bibliotheques-universitaires-rep-MESRI.pdf

national de service public, en conformité avec l'appartenance des corps scientifiques des bibliothèques à la haute fonction publique.

La problématique de la mastérisation du diplôme de conservateur des bibliothèques demeure à instruire en la déconnectant de la durée de scolarité à l'ENSSIB.

L'ADBU continuera à formuler propositions et contributions sur l'ensemble des pistes de travail ouvertes par le rapport de la Cour des comptes. Plus globalement, elle appelle de ses vœux la mise en œuvre de mesures ambitieuses afin de soutenir l'action stratégique des bibliothèques universitaires et de l'enseignement supérieur sur l'ensemble des missions qui leur sont confiées dans le domaine de la formation, de la recherche, de la diffusion des savoirs et du lien entre science et société.



L'ADBU est l'Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation. Dans l'écosystème en transformation de la connaissance et de l'information, l'ADBU porte la vision d'une bibliothèque universitaire (BU) au rôle sociétal fort. L'ADBU s'intéresse questions de stratégie et d'évolution de l'information scientifique et technique et ne cesse de questionner, avec ouverture et audace, la place des BU dans la société. L'ADBU lutte contre les idées reçues et réaffirme pleinement le rôle, les missions, l'ambition et les valeurs des bibliothèques universitaires. Lieux de partage et d'expression, d'effervescence des idées, de richesses intellectuelles, d'accomplissement et d'innovation les BU sont les pionnières, au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la diffusion des savoirs numériques et du partage des connaissances. Elles sont un acteur essentiel de la réussite étudiante et de la recherche.

Contacts presse :

- Marc Martinez Président de l'ADBU president@adbu.fr
- Sophie Valade Déléguée Générale 06 49 41 88 45 deleguee.generale@adbu.fr